

CARPODROME «L'ÉTANG DES BRANDES» À SENILLÉ-SAINT SAUVEUR (86100)

Compétition limitée à 25 pêcheurs (1 qualifié)

Dimanche 2 juin

Pêche de 12h00 à 17h rendez-vous à 9h00, tirage à 9h30, <u>Inscription 30€</u>

ÉPREUVE QUALIFICATIVE INDIVIDUELLE POUR LA FINALE 2019

- Cannes 13m maximum
- bourriche anglaise obligatoire
- amorçage exclusivement à la coupelle (10 minutes avant coup d'envoi)
- Frondage et agrainage à la main autorisé (hors boules d'amorce et esches aglomérées qui doivent être déposées à la coupelle)
- Fouillis & vers de vase interdits
- Signal des 5 minutes avant la fin de l'épreuve
- Classement au poids 1 point par gramme
- Seul les carpes, carassins, kois et amours blancs comptent
- 10 L tout confondu (amorce, pellets, esches et graines cuites) dont 1L de vers de terre maxi.
- Classement général par secteurs alternés
- Pour le respect des poissons pas plus de 25kg par bourriche (**Prévoir plusieurs bourriches** et tapis de réception si possible sur le marche-pied de la station).
- Strictement interdit de manipulé les poissons par les yeux ou les ouies !!, sous peine d'exclusion immédiate
- Redistribution des engagements: enveloppes au 1^{er} tiers du général (moins location de l'étang et 20% dotation finale)

INCRIPTIONS À L'AVANCE: MR ANGIER AU 06/01/76/10/63

(Inscriptions payées = inscriptions enregistrées)

Pour le repas du midi, le food truck Chez Nana sera sur place et vous pourrez y déguster burgers, américains (entre autre) à base de produits locaux accompagnés de frites maison.

«Compétition individuelle en carpodrome ouverte à tous les membres de la fédération française de pêche sportive au coup. Cependant ceux qui ne le sont pas, peuvent aussi participer sous réserve d'être en mesure de pouvoir présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la pêche sportive de moins de 6 mois lors du tirage au sort. La licence sera, cependant, indispensable pour la participation à la finale.»



